Brive, le 1er novembre 2020

à Monsieur le directeur académique des services de l'Éducation Nationale

Objet : Dépôt d'une alerte sociale

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20/08/2008, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à déposer une alerte sociale préalable au dépôt d'un préavis de grève pour les personnels de l', Éducation Nationale, à compter du lundi 16 novembre 2020 jusqu'au vendredi 18 décembre 2020 inclus.

Voici les principales raisons qui motivent cette notification :

-La gestion de la crise sanitaire par le ministère qui dégrade les conditions de travail déjà largement détériorées, conduisant à une surcharge de travail et à une mise sous pression-intenable-pour l'ensemble des personnels dont les directrices et directeurs d'école, épuisés et exaspérés
- Les mesures à prendre d'urgence pour assurer dans ce contexte épidémique la protection de tous et toutes, personnels comme élèves.
- La clarification pour les personnels des différentes situations de cas contacts, modalités d'exercice et notamment l'information aux personnes vulnérables précédemment exclues de la liste ainsi qu'aux proches de personnes vulnérables.
- Les revirements ministériels insupportables concernant l'hommage à rendre à Samuel Paty
- L'absence de dialogue social, de réponse à nos questions
- La nécessité d'un CHSCT sans contrainte horaire de façon à laisser l'expression des paroles et les échanges.
- La nécessité de procéder dans les plus brefs délais aux recrutements nécessaires en particulier de tous les candidats aux concours inscrits sur la liste complémentaire pour pourvoir notamment au remplacement des personnels vulnérables ou en congé maladie

En application du décret n°2008-1246 du 1er/12/2008, nous vous demandons d'engager une négociation préalable « dans le délai de trois jours à compter de la remise de la notification ».

Veuillez croire, M. le directeur, en notre engagement sincère en faveur du service public d'éducation.

Nathalie Bucquet	Nathalie Ribière Jérôme Motard	Elisabeth Imbertech
Sgen-CFDT	FSU	FNEC-FP-FO